



Nous, les Ministres de l'Agriculture ou du Développement Rural réunis à Paris le 25 février 2014, au Salon International de l'Agriculture, nous confirmons notre volonté de participer pleinement à l'année internationale de l'agriculture familiale, proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Nous,

- soulignons la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire dans un contexte de changement climatique et de veiller à l'alimentation de nos peuples en quantité et en qualité, à la gestion durable des ressources naturelles, à l'emploi décent de nos agricultrices et de nos agriculteurs et à la sauvegarde d'un patrimoine matériel et immatériel.

- rendons hommage au travail, souvent exigeant, de nos agricultrices et agriculteurs qui représentent 40% de la population active au niveau mondial, et avons pleinement confiance dans leurs capacités individuelles et collectives à contribuer à relever les défis de la production agricole et alimentaire, de la sauvegarde de l'environnement et de l'emploi.

- rappelons l'importance de mettre en valeur le potentiel de développement dans toutes les régions du monde des agricultures familiales, notamment grâce à leur caractère multifonctionnel.

- soulignons la nécessité d'appuyer l'installation de jeunes agricultrices et agriculteurs, et de définir des politiques spécifiques leur permettant d'avoir accès aux formations et aux facteurs de production nécessaires à la production agricole durable.

- incitons nos agricultrices et agriculteurs à participer pleinement au développement de leurs territoires et à répondre à la demande plus exigeante et plus diversifiée des consommateurs de ces territoires.

- nous engageons par nos politiques publiques à créer un environnement favorable et à permettre aux agricultures familiales de contribuer au développement durable et inclusif de nos pays, c'est dire que nous nous engageons à permettre l'accès et à garantir l'usage des terres agricoles, à investir dans des infrastructures de communication, d'irrigation, de conservation, à soutenir des institutions de crédits agricoles, à soutenir les organisations de producteurs, à orienter la recherche et l'enseignement agricole en lien avec les besoins des exploitants familiaux, à encourager l'organisation des marchés et la promotion des produits de nos agricultures.

Nous souhaitons que le thème de l'agriculture familiale soit porté lors des différents sommets de haut niveau relatifs à l'agriculture et à la sécurité alimentaire et que cette déclaration soit partagée le plus largement possible à ces occasions. Nous souhaitons notamment que ce thème et cette déclaration soient discutés lors de la prochaine session du Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale notamment lors de la journée mondiale de l'alimentation, en octobre 2014.

Fait à Paris, le 25 février 2014